Journée nationale de coordination consacrée au souchet comestible

## Des solutions techniques en vue?

La lutte contre le souchet comestible est un énorme défi. L'assainissement des surfaces fortement infestées est extrêmement exigeant et l'élimination totale du néophyte, pratiquement impossible. Un appareil spécial à vapeur pourrait changer cela. DAVID EPPENBERGER

ela fait près de vingt ans que le souchet comestible pose des problèmes sur les surfaces agricoles. Les nombreux projets de recherche consacrés à la lutte contre ce néophyte n'ont apporté que des solutions partielles jusqu'à présent. Tout le monde s'accorde pour dire qu'une collaboration nationale assortie d'une obligation d'annonce serait un pas important dans la bonne direction. À la journée consacrée au souchet comestible de la Conférence des services phytosanitaires cantonaux (CSPC) du 9 mars, David Brugger de l'Union suisse des paysans a rappelé qu'il fallait savoir où le néophyte était présent pour pouvoir empêcher sa dissémination. Un article dans ce sens était prévu dans la loi sur l'agriculture dans le cadre de la PA22+ actuellement en suspens. Les choses sont très incertaines concernant la poursuite des travaux sur cette dernière et donc aussi concernant la coordination nationale pour combattre le souchet comestible. Il faut donc continuer de travailler avec les dispositions parfois très différentes des cantons. Une obligation d'annonce existe par exemple depuis le 1er juillet 2019 dans le canton de Thurgovie et les mesures de lutte sont financées par un fonds de protection phytosanitaire. « 30 francs par are pour une jachère est un bon prix, » a estimé Florian Sandrini, le responsable du service phytosanitaire du canton de Thurgovie. L'excavation de terre contaminée est également indemnisée dans certaines conditions.

## La motivation des agriculteurs est importante

Agridea a réalisé des essais de lutte sur 14 exploitations touchées de 2016 à 2019. Les mesures n'ont eu du succès que sur cinq exploitations. La meilleure recette : un travail intensif du sol, des herbicides et des semis tardifs de la culture, p. ex. du maïs. La seule exploitation maraîchère touchée a pu réduire l'infestation par le souchet

comestible avec des cultures courtes comme la salade et plusieurs étapes de travail du sol entre les cultures. Judith Wirth de chez Agroscope a noté que l'une des conditions principales pour assurer le succès était l'engagement et la motivation des agriculteurs. La lutte est en effet une tâche perpétuelle, aucun procédé n'ayant réussi jusqu'à maintenant à éliminer entièrement le souchet comestible. Ce constat a été confirmé par Markus Sieber, maraîcher à Diepoldsau, lequel a pu réduire l'infestation de ses surfaces avec du maïs et des herbicides. Il a néanmoins souligné que la charge de travail, les coûts et l'emploi de produits chimiques avaient été élevés.

## Nouvel appareil à vapeur

Les méthodes de lutte les plus prometteuses jusqu'à présent dépendent de la disponibilité de substances actives. Comme on le sait, celle-ci est néanmoins incertaine, a rappelé René Total de chez Agroscope. Il continue donc de chercher des alternatives, par exemple le pacage de porcs qui a déjà été étudié dans la cadre de plusieurs projets. Dans le dernier projet en date réalisé dans le canton de Zoug, le pacage de

porcs a permis de décimer le souchet comestible l'année dernière. Les espoirs de René Total se portent néanmoins surtout sur un appareil spécial à vapeur qui a montré des résultats très prometteurs dans les essais. L'appareil fournit de la vapeur après seulement quelques minutes de chauffage. La manière exacte dont ce générateur de vapeur fonctionne est un secret de fabrication, mais il fonctionne : « On se rend sur le champ, on le passe à la vapeur et voilà », a indiqué René Total. Il s'est néanmoins avéré que la procédure était très coûteuse et « l'inventeur » dans le Seeland estime les coûts à CHF 1.20 par m2. L'appareil existe sous forme de prototype. Des fonds sont à présent nécessaires pour le développer. Il est néanmoins convaincu que cet investissement serait rentable et certainement moins cher que l'excavation de terre contaminée. Florian Sandrini a encore indiqué à la manifestation tenue en ligne que l'excavation d'une bande étroite avec environ 100 m3 de matériel coûtait près de CHF 20 000 dans le canton de Thurgovie.

www.pag-ch.ch/fr/sujets/souchet-comestible/

